Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260601-2026_0040-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1er JUIN 2026

Date de convocation :
26 mai 2026

Date d'affichage :
26 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 13
Votants 13

L'an deux mil vingt-six, le lundi 1ER juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND, Magali LISCORNET, Yann FRABOULET (arrivée à 20h30), Sylvain FRELAUT (arrivée à 20h55), Laure AUREGAN.

Absent non représenté : Damien MACE

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/040 : : INSTALLATION FIBRE OPTIQUE ET WIFI (SALLE DES FETES)

Arrivée de Yann FRABOULET à 20h30.
Deux devis ont été reçus :

Entreprise	Installation	Abonnement salle des fêtes	Abonnement Mairie
SNO	812,40€ TTC	53.88€ TTC	95.88€ TTC
SBSI	1283.50€ TTC	80.28€ TTC pour Salle des fêtes	63.50 € TTC (orange)

SNO : Abonnement mensuel : 149.76 € TTC
SBSI : Abonnement mensuel : 80.28 € + 63.50 € = 143.78 € TTC
→ Nota : Services Hotspot Wifi (Facturation à l'année 243.36 € TTC) et Abonnement Axione (Facturation mensuelle de 60€)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de retenir la proposition de SBSI pour un montant de 1283.50€ TTC et un abonnement mensuel de 80.28€**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document dans le cadre de cette opération.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE